

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

---

### **Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)**

- 14-001871 / 52009354  
AISA Automation Industrielle S.A., 1896 Vouvry  
Ateliers des machines CNC et de montage  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
12 H  
01.09.2014–31.08.2017 (Renouvellement)
- 14-001839 / 86239114  
Vigier Beton Seeland Jura AG, 2744 Belprahon  
Central à béton: préparation / nettoyage des installations et production béton  
pour les chantiers de la N16 Reconvilier–Moutier  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques  
1 H  
01.05.2013–30.04.2016 (Nouveau permis)
- 14-001824 / 52030293  
Alma Extrusions AG, 1782 Cormagens  
Fabrication de feuilles en matière plastique  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
24 H  
01.09.2014–31.08.2017 (Renouvellement)

### **Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)**

- 14-001774 / 65504205  
MAILLEFER INSTRUMENTS MANUFACTURING S.à r.l. Instruments  
dentaires, 1338 Ballaigues  
Ateliers de productions  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
300 H, 122 F  
01.07.2014–30.06.2017 (Renouvellement)

### **Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)**

- 14-001844 / 83438048  
Association bienvenue, 1205 Genève  
Espace public genevois / intervenants terrain: interventions de soutien auprès des  
prestataires de transports (CFF, TPG) ou dans le cadre de manifestations  
publiques ou de travaux  
Besoin particulier de consommation  
7 H, 7 F  
01.07.2014–30.06.2017 (Nouveau permis)

- 14-001769 / 46042985  
Ertec S.A., 1400 Yverdon-les-Bains  
Personnel technique (laborants, techniciens, chefs laboratoire, ingénieurs)  
dans le cadre de travaux en génie civile: contrôles, analyses, surveillances et suivi  
des travaux sur mandat de leurs clients  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
29 H, 1 F  
01.07.2014–31.05.2017 (Nouveau permis)

**Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)  
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 14-001796 / 73064855  
Nestlé Nespresso SA Centre de Production, 1580 Avenches  
Département électricité - automation: intervention lors de problèmes techniques  
sur les installations de production et les infrastructures liées  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
5 H  
01.07.2014–30.06.2015 (Renouvellement)
- 14-001838 / 50578964  
UBS SA, 1204 Genève  
Chauffeurs: Transport du personnel de / pour la direction d'entreprise  
Besoin particulier de consommation  
8 H  
01.07.2014–30.06.2017 (Renouvellement)

**Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)**

- 14-001762 / 87724587  
Thecla Pun.ch Umform AG, 2882 St-Ursanne  
Frappe 1, Frappe 3, Maintenance, Assurance qualité  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
96 H  
01.07.2014–30.06.2017 (Renouvellement)

**Permis de travail en continu atypique (sans alternance)  
(art. 24 LTr, art. 39 OLT 1)**

- 14-001773 / 65504205  
MAILLEFER INSTRUMENTS MANUFACTURING S.à r.l. Instruments  
dentaires, 1338 Ballaigues  
Ateliers de productions  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
310 H, 132 F  
01.07.2014–30.06.2017 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

*Voies de droit*

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

15 juillet 2014

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail